

United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

> Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Patrimoine mondial 11 EXT.COM

WHC-15/11EXT.COM/2

Paris, 5 novembre 2015 Original : anglais

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

Onzième session extraordinaire

Paris, Siège de l'UNESCO, Salle XI 19 novembre 2015, 14h00-15h00

<u>Point 2 de l'ordre du jour provisoire</u> : Adoption de l'ordre du jour de la 11e session extraordinaire du Comité du patrimoine mondial (UNESCO, 2015)

2. Ordre du jour provisoire de la 11e session extraordinaire du Comité du patrimoine mondial

RÉSUMÉ

Ce document contient l'ordre du jour provisoire de la 11e session extraordinaire du Comité du patrimoine mondial

Projet de décision : 11 EXT.COM 2 , voir point II.

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

- 1. Ouverture de la session par le Président du Comité du patrimoine mondial
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Elections au Bureau du Comité du patrimoine mondial
- 4. Questions diverses

II. Projet de décision: 11 EXT.COM 2

Le Comité du patrimoine mondial,

- 1. Ayant examiné le document WHC-15/11EXT.COM/2,
- 2. <u>Adopte</u> l'ordre du jour figurant dans le document susmentionné.